

Le groupe français Thales et l'entreprise Destinus ont annoncé le 20 juillet 2026, la signature d'un accord de coopération dans les domaines de la frappe longue portée, de la lutte anti-drones et de l'interception aérienne depuis le sol. L'accord vise l'intégration de leurs systèmes respectifs et une augmentation des cadences de production.

Le partenariat combine les intercepteurs et effecteurs longue portée développés par Destinus avec les compétences de Thales en matière de systèmes de défense aérienne, de radars, d'intelligence artificielle appliquée aux systèmes critiques et de production industrielle.

Cinq axes de coopération ont été définis. Thales fournira à Destinus des sous-systèmes, dont des charges militaires, conformes aux normes de l'OTAN. Les deux entreprises prévoient de produire conjointement le système intercepteur *Hornet* sur un site qualifié pour la manipulation d'éléments pyrotechniques, et de rendre cette famille d'intercepteurs interoperable avec les systèmes anti-drones et les radars de Thales. L'accord prévoit également le développement d'effecteurs longue portée déployables depuis des avions de transport tactique, ainsi que de capacités d'interception basées au sol destinées aux futures architectures de défense aérienne et antimissile intégrée (IAMD) de l'OTAN.

Tim Moser, directeur de la technologie de Destinus, a indiqué que l'objectif était de réduire le délai entre la détection d'une menace et son engagement, tout en maintenant la décision d'engagement entre les mains de l'opérateur.